

MAISON DE LA NOUVELLE  
FRANÇOIS NAVARD  
CLASSEMENT DE 1<sup>er</sup> AGRICULTURE  
Spécialité: médicaments français  
et remèdes variés.  
Préparations des médicaments  
généralistes complètes.

# LE CANADA

C. NEVILLE  
IMPORTATEUR DE VINS  
LIQUEURS EXTRA  
37, Rue Rideau  
Entrée par le Marché St.  
Epicerie de famille, porte ouverte  
de 8 h. à 10 h.

Publié par la Cie. d'Imp.

EDITION QUOTIDIENNE

Oscar McDonell, Directeur

10ème ANNÉE, No. 55

OTTAWA, MARDI 4 SEPTEMBRE 1888

LE NUMERO: 1 CENT

## LE CANADA

fondateur en 1878

### Prix de l'abonnement

En un an, pour la ville.....\$4.00

En un an, pour la province.....\$5.00

En un an, pour l'étranger.....\$6.00

Environnement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc. doivent être adressées à

OSCAR McDONELL  
OTTAWA, Ont.

BUREAU ET ATELIERS  
113 rue St. Patrick  
414 et 416 rue Sumner

### ACTUALITÉS

Le lieutenant-gouverneur Angers est à Sherbrooke.

Le conseil des ministres s'est réuni hier après-midi.

MM. Barrow M. P. et Percell M. P., étaient, hier, en cette ville.

L'honorable John Carling qui a été dernièrement, légèrement indisposé, est parfaitement rétabli.

La Justice annonce que M. L. P. Pelletier n'a pas donné sa démission de Conseiller législatif.

L'on dit que le bref pour l'élection de Mégantic sera émis dans le cours de septembre.

M. E. Guilbeault, député de Joliette, était hier en cette ville, pour affaires départementales concernant son comté.

Les deux échos nouvelles de Toronto nous apprennent que l'honorable M. Pardee ne résignera pas son siège dans le cabinet Mowat.

Si l'on M. Langelier entre dans le cabinet provincial, on dit que M. le Dr Rinfret, M. P. P., sera nommé conseiller législatif afin d'ouvrir le comté de Québec Centre à l'hon. M. Langelier.

On dit que M. Larochelle, député de Dorchester, résignera son mandat pour le poste de conseiller législatif, à la place de l'honorable M. Pelletier, qui se présente dans Dorchester.

Il faut honorer la magistrature parce que les juges doivent être honorables, mais si leur nomination ne porte pas le caractère de l'intégrité, ils portent de graves atteintes à l'administration de la justice. Il serait humiliant par un pays de couvrir une honte au moyen de l'heime.

Les journaux de Québec nous annoncent que M. Langelier doit être fait ministre du gouvernement de Québec peu ou remplacement de M. Turot qui vise une position curative. M. L. P. Pelletier doit aussi remplacer l'honorable M. Garneau. La Patrie d'hier appelle la nomination de M. Pelletier; la visite de M. Mercier, à Montréal a certainement eu son effet.

Voici ce que nous lisons dans La Patrie:

L'Étendard se félicite de ce que nous avons pris en flagrant délit de principes révolutionnaires et pour se tirer de là et exposer ses balourdies, elle tombe dans les grossièretés et les personnalité.

Elle parle de rédacteurs à bon marché:

A si bon marché que l'on travaille à la Patrie, on est payé avec l'argent légitimement gagné par le journal et l'on n'est jamais forcé d'attendre les annonces et les caricatures de dehors pour toucher les salaires du samedi.

S'il est une chose au monde que ces messieurs de l'Étendard devraient éviter c'est de parler finances et bon marché, car le public est depuis longtemps édifié sur ces questions là.

### NOS BAZAINS

Notre grande surprise, nous avons appris hier, d'une manière positive la nomination de M. Champagne, ex conseiller législatif, à la charge de magistrat de district à Montréal. Depuis plusieurs jours un rumeur circulait à cet effet, mais nous refusions de croire à une trahison aussi honteuse. Cette nomination n'aurait rien d'extraordinaire sous d'autres circonstances. M. Champagne aurait pu accepter honorablement une place de juge

de ses adversaires politiques, si elle lui eût été offerte. Mais dans ce cas il vendrait son siège au conseil pour une place de juge. En acceptant cette charge, M. Champagne livre le conseil législatif aux libéraux, ses adversaires politiques et monte sur le banc portant au front le stigmate honteux de la trahison. On dit que depuis longtemps M. Champagne importunait les chefs conservateurs pour se faire nommer juge de la cour supérieure, ceux-ci hésitaient à nommer à un poste aussi important un avocat de troisième ou quatrième ordre, et nous voyons à présent que, outre l'incapacité il y avait d'autres raisons. M. Champagne qui, par lui-même, n'a toujours été qu'un nullité complet, n'aurait jamais pu se faire élire, si le parti conservateur ne l'avait protégé et la place de conseiller législatif devait être pour lui une double récompense: pour ses prétendus sacrifices

M. Champagne, avec un peu moins d'orgueil et d'ambition démesurée, aurait pu éviter le déshonneur et l'infamie d'une trahison pour lui-même, et la honte pour l'autre race.

### UNE QUESTION CONSTITUTIONNELLE

La loi en vertu de laquelle M. Champagne va monter sur le banc est, au dire de plusieurs jurisconsultes, inconstitutionnelle; elle va être attaquée incessamment sur ce terrain. L'après la charte de 1867, les juges des cours Supérieures, des cours de District et des cours de comtés sont nommés et payés par le gouvernement fédéral. Or, cette cour de Magistrats de district de Montréal que M. Mercier vient de créer est une cour de juridiction supérieure, parce que la loi qui la crée lui confère tous les pouvoirs, juridictions et attributions de la cour de Circuit qui est elle-même une cour de juridiction supérieure.

En fait, la cour de Circuit est une cour souveraine comme la cour de Supérieure; elle est soumise à la cour d'Appel dans certains cas comme la cour Supérieure, mais aucune autre cour ne la contrôle, tandis qu'elle-même contrôle tous les tribunaux de juridiction inférieure au moyen de certiorari; sous ce rapport, elle est mise sur le même pied que la cour Supérieure proprement dite.

En outre, la cour de Circuit était lors de la confédération, présidée par les juges de la cour Supérieure; elle continue de l'être dans tous les autres districts de la province. Les juges de la cour de Circuit ont toujours été nommés par le gouvernement fédéral, et nulle autre autorité ne peut les nommer. Or, la cour des Magistrats de Montréal, c'est par conséquent une cour de Circuit dont le nom est changé. M. Mercier et M. Champagne ont cru changer la chose en changeant le nom; par ce moyen, ils bouleversent tranquillement la constitution politique du pays et transfèrent au gouvernement de Québec le pouvoir de nommer et l'obligation de payer les juges qui incombent au gouvernement fédéral par le pacte fédéral.

Si cette loi est déclarée inconstitutionnelle, la province est libérée du coup de \$6,000 de charges annuelles, le paiement des deux juges et de M. le magistrat Champagne; en outre, nous aurons la satisfaction immense de voir M. Champagne assis, entre un fauteuil de conseiller législatif et celui de juge de la cour de Circuit. Les honnêtes gens seraient noblement vengés.

### NOS EDILES A L'ŒUVRE

LA QUESTION SANITAIRE

Hier soir à un lieu la séance régulière du Conseil de Ville à laquelle étaient présents le pro maire Errat, au fauteuil, et les échevins Girdoa, Hutchison, Daiglish, Cox, Monk, McVeity, Borthwick, O'Leary, Henry, Laverdure, Larose, Hougham, Adams, Durocher, Rogot, Askwith et Henderson.

Lue une pétition de M. E. Gagné et autres contre le canal d'égoût de la rue Victoria.

Présentée une contre pétition en faveur du tuyau d'égoût sanitaire dans la rue St. André, de O. Latour et autres.

Présentée une autre pétition de M. W. McLeod spécifiant le danger qu'il y a de ne pas mettre de lumière électrique entre les rues Kent et Cliff. Référé au comité du Feu et de l'Éclairage.

Lue une lettre de M. M. B. Lecourt et MacCracken, demandant \$300 de dommages en faveur de M. Thos. Paquette par suite de l'inondation de sa cave provenant des tuyaux d'égoût.

Référé au Bureau des Travaux.

Lecture de l'hon. B. W. Scott, en faveur de la Compagnie du Pacifi-

que Canadien afin de lui permettre de faire des travaux de drainage sur la rue Botelier.

Il est proposé par l'échevin Bingham secondé par l'échevin O'Leary que la rue Botelier soit confiée à la Compagnie du Pacifique soit acceptée.

Une discussion fort longue et très animée eut lieu à laquelle prirent part les échevins Bingham, O'Leary, Cox, Durocher, Husey, Borthwick, Gordon et Hutchison.

L'échevin Henderson proposa en amendement afin de mettre un terme à la discussion, que la question soit référée aux comités conjoints des Travaux, des Finances et Bureau de Santé.

L'amendement ayant été mis aux voix fut adopté par 12 contre 5.

Lue une lettre de M. Fred G. Alexander demandant d'être rémunéré pour avoir préparé un plan pour la nouvelle station de police, qui n'a pas été accepté. Référé au comité des Propriétés.

Le rapport No 9 du comité des Finances. Proposé par l'échevin Henderson, secondé par l'échevin Gordon que le rapport du comité des Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Le rapport No 11 du Bureau des Travaux est ensuite lu.

Il est proposé par l'échevin Hutchison, secondé par l'échevin Askwith, que ce rapport soit adopté.

L'échevin Henderson s'oppose à l'adoption de ce rapport en ce qui a trait à l'essai que veut faire le bureau de la pierre de granit rouge dans la rue Bédard au lieu de la pierre ordinaire.

Présenté le rapport No. 7 du Feu et de l'Éclairage. Il est proposé par l'échevin Durocher, secondé par l'échevin Cox que ce rapport soit adopté et que les échevins Cox, La Verdure, Durocher, Askwith et le chef du feu forment partie de la députation à Montréal afin d'assister le 15 courant à une expérience faite avec l'échelle de sauvetage et autres appareils dans le but de voir si l'y aura quelques choses à apprendre dans l'intérêt de la brigade du feu.

L'échevin Bingham se déclare contre le rapport en ce qui concerne l'envoi d'un député à Montréal.

Le vote ayant été pris donne le résultat suivant: 10 contre 7.

Le greffier fait ensuite lecture du rapport du Bureau Médical; et il est proposé par l'échevin Askwith que le rapport No. 8 du Bureau Médical soit adopté et émis dans les minutes. Il y a une foule d'opposants à l'adoption de ce rapport.

L'échevin O'Leary, ayant demandé s'il était dans l'ordre, le pro-maire répond par l'échevin Askwith. Alors l'échevin O'Leary proposa en amendement, secondé par l'échevin Bingham que le rapport soit adopté en retranchant la partie relative aux tuyaux d'égoûts dans les rues où les contribuables s'opposent à de tels travaux parce que l'opération n'a pas l'argent nécessaire pour faire ces travaux. Après une longue discussion des plus vives, l'amendement est retiré et le rapport est adopté. Les échevins O'Leary, Henry, Laverdure, Bingham et Adam votant contre.

Le rapport du comité des Propriétés est ensuite présenté par l'échevin Cox, et il est proposé par l'échevin Henderson, secondé par l'échevin Borthwick que ce rapport soit renvoyé à la prochaine assemblée du comité. Cette motion est perdue. Le rapport est ensuite adopté sur la même division.

Le rapport du comité des Réglements est ensuite présenté. Sur proposition de l'échevin Monk, secondé par l'échevin Henderson, ce rapport est adopté.

Le rapport No 9 du comité de l'Aqueduc est ensuite lu et il est proposé par l'échevin Rogot, secondé par l'échevin Bingham que ce rapport soit adopté.

Il est ensuite adopté sur motion de l'échevin Henderson que deux mois additionnels de congé soient accordés à Son Honneur le maire McLeod Stewart.

### A St. Jean-Baptiste

Les Révérends P. P. Dominjans n'ont pas droit de se plaindre de leur bazar, qui cette année va leur donner une très jolie recette. Chaque soir la salle est bien remplie de visiteurs et l'on s'y amuse en masse.

Il faut avouer que les organisateurs de ce bazar n'ont rien négligé pour en faire un succès sous tous les rapports. L'animation la plus vive y règne tous les soirs et chacun s'en donne à cœur joie. Quo l'on continue à bien patronner cette œuvre dont le but est méritoire; allons donc en foule au bazar St. Jean Baptiste durant les quelques jours qu'il se tiendra encore dans la salle des Chaudières, ancienne église de la rue Queen.

### Concours de tir à l'arc

Ce grand concours qui a fait sillon à Ottawa des tireurs de toutes les parties de la province s'est ouvert hier et a attiré une foule immense, au Rideau Ranges. Le plus grand intérêt n'a cessé de se manifester durant tout le jour et le tir a été excellent.

Aujourd'hui, il y a deux concours et ce soir les membres tiendront leur séance annuelle.

## E. G. LAVERDURE & CIE

MARCHEMANS-FERRONNIERS

SORRETIÈRES POUR LA CRÈME A LA GLACE, GLACIÈRES, PICES A GLACE, MOULINS POUR L'HERBE, TOILE METALLIQUE, PRESSES A FRUITS, PRESSES A VIN

BOYAUX "MOSE" EN CAOUTCHOUC ET EN COTON A BON MARCHÉ

69 & 70, RUE WILLIAM.

## O. R. N. Co.

BI VOUS VOULEZ

DES

GRANDS BARGAINS

DANS LES

MODES

SOUS VETEMENTS

—VENEZ CHEZ—

WOODCOCK

Vente à Réduction limitée qui commence ce jour au

Magasin distingué de modes

—ET—

VETEMENTS DE DESSOUS

318 Rue Wellington

Ottawa, 24-3-88—la

## Incendie de Hull.

PHOTOGRAPHIE

du dernier grand incendie de Hull, photographies de l'église de Hull en flammes et toutes sortes de photographies à grande réduction chez

NAPOLEON BELANGER.

No 140 Rue Sparks, Ottawa.

## AVIS

Nous avons réduit tout nos Corps et Caleçons d'été en Merino, Balbrigan et Coton à moitié prix.

P. S.—Tenez-vous tranquille et si vous avez besoin de chaussures américaines, venez me voir.

CHAS. J. BOTT.

## GRANDE OUVERTURE

MAGNIFIQUE MAGASIN

TAPISSERIES, PRINTURES, HUILES, VERNIS, ETC., ETC.

Nous exécutons tous les travaux d'ouvrages à la main et de décoration en papier de tout genre. Venez nous voir avant d'aller ailleurs. Tout ouvrage sera garanti.

BELAND & LEMIEUX.

Résidence privée: 365, rue d'Église, 22e-1/2. Magasin: 31, rue Duke, Chaudière.

## ART UNION

Les Religieuses de N. D. Dame de Charité du Refuge (Bou Pasteur), informent respectueusement les personnes intéressées à leur œuvre, que le tirage des billets pour l'Art Union aura lieu à leur Monastère, le 11 et 12 septembre, à 2 heures p. m.

Les billets sont ceux qui ont été envoyés en retour à leurs bureaux de billets, de les leur faire parvenir le plus tôt possible.

MONASTÈRE DE NOTRE-DAME DE CHARITÉ  
Ottawa, le 25 août 1888.

## Eau Minérale

DE ST. LÉON

Un char de cette célèbre eau minérale vient d'être reçu par la

Cie. d'Eau Minérale St. Léon

au No. 5341 rue Sussex.

N. B.—Rappelez-vous qu'ils vendent 12 billes "Bon pour un verre" pour 25 centes.

A VENDRE, un piano de première classe, sans défaut à bon marché et à des conditions très faciles. S'adresser au numéro 279 rue de l'Église

## Je Vends en Gros

16lbs de Sucre brillant

Pour \$1.00

5lbs de Thé Japon

Pour \$1.00

## JOHN CASEY,

IMPORTATEUR DIRECT.

294 et 296, RUE DALHOUSIE,

117, 118, RUE CLARENCE

## MONTRES! MONTRES!

Venant d'être reçus 6 douz de Montres à r montres, pour dames, qui se- ront vendus aux bas prix suivants:

Prix original \$12. pour \$6.00

" " " 11. " 6.50

" " " 10. " 5.50

Montres d'or une spécialité.

En Gros et en détail.

## A. McMILLAN

—98, Rue Rideau—

## Echos et Nouvelles.

Achat d'une limette

La compagnie manufacturière E. B. Eddy a fait l'acquisition de la limette de M. Hurdman, sur le Magnésium au prix de \$300,000.

Ferrocarril

M. P. A. J. Voyer, autrefois rédacteur de l'Arifan, est en ville. Comme les journaux de Montréal l'ont annoncé, notre confrère est attaché au comité central du parti républicain. M. Voyer est occupé depuis quelques jours à trouver de jeunes orateurs de langue française qui doivent porter la parole dans les centres canadiens.

An revoir!

Hier soir, vers 6 h. 15, les employés des bureaux éditeurs publics, rue Wellington, se réunissant dans le bureau de l'entrepreneur afin de donner un bon send off à leur estimable contre-maître, M. Octave Labelle, qui a accepté la position de surintendant des travaux au Pénitencier de St. Vincent de Paul.

L'échevin A. A. Adams ayant été choisi pour présider la réunion, épliqua le but de cette assemblée dans un discours des mieux réussis et termina en présentant à M. Labelle, au nom de tous les employés sous son contrôle, une bourse bien remplie. M. Adams, en terminant son discours, adressa ensuite la parole en anglais après quoi M. Labelle fut appelé à répondre.

Malgré l'émotion profonde qu'il ressentait, M. Labelle sut comme toujours, pour remercier ses amis de cette marque d'estime à son égard et les assura que jamais il n'oublierait les cinq années qu'il a passé au milieu d'eux. Il termina en invitant ceux présents à se rendre au soir à Baltimore afin d'y passer quelques instants d'agrément. Cette proposition, comme bien on le pense fut adoptée à l'unanimité. Avant de se séparer M. Labelle proposa d'aller examiner l'arche du portique, sur la rue E. gln, travail accompli par le surintendant de M. Frank Car rie, un des meilleurs ouvriers du genre en Canada et qui lui fait certainement honneur.

De ce dernier endroit tous se rendirent à la cordiale invitation de M. Labelle et de joyeux moments furent passés en sa compagnie au Baltimore.

M. Labelle laisse à Ottawa autant d'amis que de connaissances qu'il a su s'acquérir par ses riches qualités de son caractère. Il importe dans sa nouvelle patrie, qui se trouve être son lieu natal, le souvenir de certaines d'amis qui seront toujours heureux de le voir revenir à Ottawa et fière de lui présenter la main.

Notes du bazar.

Le bazar de St. Anne est entré dans une nouvelle phase et partant dans un nouveau genre d'attraction: le tirage de lots de la grande table de loteries des hommes, qui a été se e réalisé un montant d'une quinzaine de cents piastres. Plusieurs noms sont sortis de l'urne bienfaisante, les uns avec un volume, les autres avec des images et d'autres avec des médailles. Le plus heureux de la soirée a été M. Francis Archambault, de l'Assomption, P. Q., dont le nom est sorti accompagné de chambre ou \$75.

Le \$100 est encore dans l'urne.

Le tirage ouvert au public hier soir à 8 h. se continuera pardevant les membres du comité au bu-

reau du directeur du bazar. Le rapport du nom des gagnants, sera publié tous les quart d'heure à la salle même du bazar. On peut prendre des billets à toute heure. Qu'on s'adresse à M. J. R. Thasé, président de la table St. Joseph, et qui tient son bureau dans la salle du bazar, sur le théâtre—25 cis le billet, on aura encore droit au \$100 et à plus de 300 articles qui sont encore dans l'urne.

Ce soir, au bazar de St. Anne, nouvelle attraction: c'est la clôture des élections. Il y aura foule à n'en point douter. Qui sera le vainqueur? Bien des conjectures se font; beaucoup de paris sont engagés. A la salle St. Anne ce sera le dépouillement du scrutin qui se fera entre 9 h et 10 h nous le dira. Votons pour le candidat de notre choix en attendant.

Immédiatement après le dépouillement du scrutin les dames présenteront aux quatre candidats, à chacun un cadeau accompagné de riches bouquets. Et vainqueurs et vaincus, chose qui n'a pas lieu dans les élections politiques ordinairement, recevront la récompense de leur dévouement et de leur générosité. C'est pourquoi ce sera un honneur, même pour les candidats les moins populaires, d'être présents à la cérémonie de la présentation des cadeaux et des bouquets ce soir ou des surprises agréables vous attendent.

Les objets de la partie ont été gagnés hier par M. Médard Beaudoin qui a choisi le livre de prière et Belle Prud'homme qui a préféré la belle statue de St. Anne.

Ce soir les numéros gagnants seront les nombres 3 et 18. Il y aura pour prix deux montres d'or de valeur de prières, etc. Qu'on le dise et qu'on achète des billets en masse.

N'oubliez pas que le tirage se continue, que l'élection se termine ce soir et que le tirage des objets sur les autres tables commencera demain soir sur les 8 h.

Faites encore une visite au bazar de St. Anne, il est en encore temps.

Vous pouvez avoir des billets qui donnent droit au \$100 en vous adressant au presbytère de St. Anne, au lieu même où se continue le tirage, 25 centes seulement le bit.

## Présentation

D'aujourd'hui après-midi, les amis du Sacré-Cœur de Jésus, section St. Anne, se réunissent à leur salle afin de présenter à M. J. Marquis, membres de cette société, un cadeau consistant en une magnifique adresse, à l'occasion de son mariage à Dulles M. Montreuil. M. Marquis quoique pris à l'improviste sut trouver des paroles appropriées à la circonstance.

## CHEAPSIDE

Gants de Kid pour Dames.

Gants de Kid pour Dames.

Gants de Kid pour Dames.

Bons Gants de Kid, 4 Boutons, 50 cts.

Gants de Kid bruns, 4 Boutons, 50 cts.

Gants de Kid marron, 4 Boutons, 50 cts.

Gants de Kid foncés, 4 Boutons, 50 cts.

Gants de Kid noirs, 4 Boutons, 50 cts.

Les meilleurs Gants fabriqués pour le prix, en Canada.

Gants de Kid à 4 Boutons, avec couture sur le dos, qualité supérieure, 75 cts.

Dans toutes les plus fraîches nuances; nouvellement reçus.

Nouveaux Gants Suédois, 4 Boutons, qualité supérieure, \$1.15.

Gants de Kid Extra, avec fermoir à patente, \$1.15.

Chaque paire garantie de première classe ou l'argent est remis; nous n'avons pas de maisonnière qui nous fournit du vieux stock. Vous pouvez compter sur nous, pour vous procurer des articles dans les derniers goûts.

Le magasin de Gants à meilleur marché est le Cheapside

Des Gants de Kid nouveaux ne peuvent être trouvés ailleurs.

Bellez-vous de succrantes qui ne sont rien autre chose que des entrapées de vieilles marchandises

## CHEAPSIDE

RUE SPARKS